



## COLLECTIVITE DE LA

## MARTINIQUE

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

## Séance du vendredi 09 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	29		
		Dont procurations		
		11		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
29	29	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 09 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Jean-Pierre LUGIERY, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Laurie ABAUL, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

**Absents excusés :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

**Procurations :** M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Patrice CHARLEBOIS, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christine ALIKER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Pierre MIDELTON, Vanessa BAPTE, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN.

**Absents :** Mme/M Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

Date de la convocation

02/06/2023

Date d'affichage

02/06/2023

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE**

\*\*\*\*\*

Approbation du projet culturel

« Chelchè ka sonjé – 27 avril -22 mé »

Edition 2023

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Marie GARON

**APPROBATION DU PROJET CULTUREL  
« CHELCHÈ KA SONJÉ – 27 AVRIL -22 MÉ »  
EDITION 2023**

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
REÇU LE

03 JUL. 2023

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable du Comité technique « culture » en date du 06 avril 2023 ;

- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 17 avril 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mai 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 06 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que dans le cadre de son projet social de territoire, la ville de Schoelcher a initié, depuis plusieurs années, en partenariat avec la Direction des Affaires culturelles de la Martinique, une stratégie de développement pour l'activité culturelle notamment à partir de la Convention territoriale de développement culturel ;
- Considérant que cette stratégie a consisté à accompagner des projets culturels phares dont la montée en puissance a connu un temps d'arrêt, à cause de la crise sanitaire de 2020, sans précédent.  
L'un des principaux projets est le projet culturel « **CHELCHÉ KA SONJE** », qui met en avant le concept de mémoire collective et de construction du futur autour de valeurs fortes et d'une conscience libérée.  
Il s'appuie ainsi sur une nouvelle philosophie fondée sur :
  - Une nouvelle appréhension de la mémoire collective au service d'un futur radieux,
  - L'ouverture au monde et singulièrement à notre environnement caribéen au travers des regards croisés que nous avons portés sur les cultures caribéennes,
  - Le développement des connaissances,
  - L'humanisme en plaçant l'Homme et son développement, en terme de loisirs et de bien-être et de culture et en favorisant l'échange et le dialogue.
- Considérant que le projet « **CHELCHÉ KA SONJE** » s'est décliné, pour la partie propre à la culture, du mois juillet (année N) au mois de juin (année N+1) ;
- Considérant qu'un des grands rendez-vous de ce concept culturel est « **CHELCHÉ KA SONJE** » - 27 AVRIL/22 ME », inscrit dans la conscience collective des administrés schoelchérois ;
- Considérant que pour l'année 2023, la ville de Schoelcher a décidé de renouer avec ce grand rendez-vous culturel, du 27 avril au 22 mai 2023 ;  
Pour cette édition, la ville de Schoelcher a fait le choix d'associer, encore plus qu'avant pour cette programmation, les associations culturelles et de proximité du territoire, de s'ouvrir aux enfants inscrits dans les accueils collectifs de mineurs (ACM) de la ville.

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- 
- De reconduire le projet culturel « CHELCHE KA SONJE » - 27 AVRIL/22 ME – édition 2023 » ;
  - D'approuver le programme et le budget définitifs de ladite manifestation, d'un montant de trente et un mille sept cent trois euros et quarante-trois centimes (31 703,43€) ;
  - De donner mandat à Monsieur le Maire pour rechercher tout financement complémentaire et signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette manifestation.
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 03 JUIL 2023

Le Secrétaire de séance

Marie GARON

Le Maire,

Par délégation du Maire  
La 1ère Adjointe  
Yolène LARGEN MARINE

